



CQP EXPERT TECHNIQUE

en création numérique

Certificat de qualification
professionnelle co-construit
avec les studios

Organisme de formation agréé



INSTITUT

ARTLINE

Commission
paritaire nationale
emploi formation
de l'audiovisuel

cpnef
audiovisuel



L'Expert.e Technique en Création Numérique (ETCN) est au cœur de la relation entre les départements de fabrication (graphistes) et les départements techniques (recherche & développement et infrastructure système). L'expert.e est en première ligne pour répondre aux besoins immédiats des graphistes, de leurs responsables ou des membres de la production. Son activité repose sur deux pôles : support et prévention.

Métier incontournable dans la chaîne de fabrication d'un film d'animation, il représente aujourd'hui plus d'une centaine de professionnels au sein des studios français.

UN CQP ?

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Créé et délivré par la CPNEF de l'audiovisuel, le CQP atteste de savoir-faire propres au métier d'Expert technique en création numérique et répond aux besoins de la profession.

CURIOSITÉ,
RÉACTIVITÉ,
AUTONOMIE



COMMENT OBTENIR LE CQP ?

VIA UN PARCOURS DE FORMATION EN ALTERNANCE

La formation en alternance propose des cours à distance dispensés par l'Institut Artline et une modalité pédagogique innovante : l'AFEST Action de Formation en Situation de Travail, qui permet à l'apprenant.e d'être formé.e par ses collègues et des expert.e.s, sur son lieu de travail au sein des entreprises : Cube Creative, Illumination Mac Guff, Mikros Animation, Teamto.

Public concerné :

Personne issue de formation informatique et/ou animation 3D.

Prérequis :

Intérêt pour le code informatique, attrait pour les logiciels d'animation et de graphisme.

Durée : Contrat de professionnalisation de 9 mois, temps de formation compris.

L'ingénierie de la certification et de la formation a été financée par l'Afdas dans le cadre de l'Observatoire des métiers de l'audiovisuel et de l'EDEC Culture Création Communication au titre du Plan d'investissement dans les compétences. Elle bénéficie également de l'expertise du ministère du Travail et du financement du ministère de la Culture.



INFORMATIONS PRATIQUES

afDas

DEMAIN SERA FORMATION

La formation en alternance est financée à 100% par votre employeur.
Plus d'infos sur les financements auprès de l'Afdas, l'opérateur de vos compétences dans le secteur de l'audiovisuel.

www.afdas.com



INSTITUT

ARTLINE

La CPNEF de l'audiovisuel a agréé l'organisme de formation Institut Artline pour la conduite de la formation

www.institutartline.com

+33 (0)1 86 95 23 31

La CPNEF de l'audiovisuel regroupe des représentants des employeurs et des salariés des branches professionnelles de l'audiovisuel, elle a notamment pour mission de créer des certifications pour répondre aux besoins des entreprises.

01 44 88 24 24 // www.cpnef-av.fr

Commission
paritaire nationale
emploi formation
de l'audiovisuel

